

## Campagne de stérilisation des chats errants

**La municipalité a décidé de procéder à une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants en partenariat avec la fondation « 30 millions d'amis » et l'appui logistique de « LuckyDogs ». Cette campagne sera ouverte à partir de janvier 2022.**

**Article L211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM)**

### QU'EST-CE QU'UN CHAT ERRANT ? QUE DIT LA LOI ?

Depuis 2012, l'identification des chats est obligatoire. Dans ce cas, l'animal capturé est immédiatement relâché.

Un animal circulant sans être identifié (puce ou tatouage) peut être considéré comme chat errant. Un chat sociable non identifié peut être éventuellement mis à l'adoption. Il peut malheureusement aussi être ramassé par la fourrière et risquer alors d'être euthanasié au bout de 8 jours si son maître ne l'a pas cherché, reconnu et récupéré...

En cas de capture d'un chat non identifiable, le vétérinaire procédera à son identification et à sa stérilisation après examen médical. Il va alors acquérir le statut de « chat libre » de la commune.

**Vous aimez votre chat ? Si ce n'est déjà fait, faites le identifier... Le défaut d'identification pour les chats nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 est passible d'une amende pour les contraventions de 4<sup>ème</sup> classe (article 215-15 du CRPM).**

### ANNÉE 1

3 portées : 12 chatons



### ANNÉE 2

Possibilité : 144 chats



### ANNÉE 3

Possibilité : 1728 chats



### POURQUOI STÉRILISER SON CHAT ?

Un chat stérilisé c'est moins de bagarres nocturnes et de miaulements en période de fécondité. C'est aussi la limitation du marquage des territoires par des urines malodorantes. La stérilisation permet également la limitation de la transmission de maladies infectieuses.

Cela n'empêche pas en revanche, son rôle sanitaire : chasse des rats, souris... Les chats stérilisés et relâchés sur leur territoire empêchent d'autres chats errants de venir combler la place.

**Pensez à stériliser votre chat, car sinon vous participez à cette prolifération néfaste pour toute la commune, habitants et animaux. Merci pour votre comportement responsable.**

► Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la police municipale au 02 37 64 76 86

### ANNÉE 4

Possibilité : 20736 chatons !

